

Service communication

Fabien GROUÉ
attaché de presse

04 94 14 20 30
06 80 47 90 63

fabien.groue@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr

Communiqué de presse

Objet : Les fonds marins : du littoral aux abysses

Colloque interdisciplinaire droit et océanographie

Au cœur de l'actualité nationale et internationale, les fonds marins soulèvent de nombreuses questions intéressantes spécialement le droit et l'océanographie. Au moment de la COP 27 et à la suite de la clôture de la dernière réunion de l'AIFM, l'Université de Toulon organise un colloque transdisciplinaire sur les fonds marins pour mieux en appréhender les enjeux, notamment environnementaux.

Si leur utilisation est d'abord régie par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée à Montego Bay il y a 40 ans, on observe depuis ces dernières années l'appétit grandissant de certains États pour ces espaces et leurs richesses, biologiques comme minérales, couplé à la recrudescence d'actes malveillants faisant des fonds marins de nouveaux espaces de conflictualité. Face à cette menace, Emmanuel Macron s'est prononcé au sommet de la COP 27 pour « *une interdiction de toute exploitation des grands fonds marins* ». « *Maintenant notre stratégie est basée uniquement sur l'exploration scientifique, avec l'Ifremer et le CNRS, pour mieux connaître nos océans et mieux les protéger* », a ajouté de son côté Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer.

Alors que vient de se clore la dernière réunion de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM), où il était en particulier question du projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, l'Université de Toulon organise un colloque transdisciplinaire, les 24 et 25 novembre. Après une étape préalable de caractérisation des fonds marins dans toute leur hétérogénéité, il s'agira de montrer la diversité des usages y afférents, et ce pour mieux en appréhender les enjeux environnementaux et patrimoniaux.

Organisée, sous le haut patronage de l'Académie de marine, par des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon membres des laboratoires CDPC, CERC et MIO, en partenariat avec l'Ifremer, l'Institut français de la mer, l'Institut « Sciences de l'Océan », la Marine nationale et la Préfecture maritime de la Méditerranée, cette manifestation regroupera des chercheurs français spécialistes du droit et de l'océanographie, des représentants du Ministère des Armées, de l'AIFM ainsi que l'Ambassadeur de France en Jamaïque, représentant permanent auprès de l'AIFM.

Les fonds marins : du littoral aux abysses
Jeudi 24 et vendredi 25 novembre
Amphi 300 – Faculté de droit de Toulon

Ce colloque est accessible gratuitement sur inscription dans la limite des places disponibles. Il sera proposé en présentiel et en visioconférence.

<https://www.univ-tln.fr/Colloque-interdisciplinaire-Droit-Oceanographie-Les-fonds-marins-du.html>